

GGR-4700 : Ville et musée : nouveaux enjeux territoriaux

NRC 56772

Été 2014

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-3-3

Crédit(s) : 3

La troisième édition de l'Université d'été du CÉLAT-Musée de la civilisation propose une rencontre inédite entre une vision muséologique de la ville et une vision urbanistique du musée. À travers l'analyse de plusieurs études de cas nationales et internationales, des spécialistes de la culture, de la géographie, des études urbaines, de la muséologie, de l'art public et du tourisme accompagnent les étudiants tout au long de la semaine dans le but de reconnaître les nouvelles pratiques muséales, patrimoniales et artistiques au sein de l'espace en réponse aux différentes problématiques soulevées.

Maximum de 30 étudiants, sélection sur dossier de candidature. Frais d'inscription obligatoire : 150 \$.

Plage horaire :

Rencontre

lundi	08h00 à 17h00	Musée de la civilisation à Qc	Du 11 mai 2014 au 17 mai 2014
mardi	08h00 à 17h00	Musée de la civilisation à Qc	Du 11 mai 2014 au 17 mai 2014
mercredi	08h00 à 17h00	Musée de la civilisation à Qc	Du 11 mai 2014 au 17 mai 2014
jeudi	08h00 à 17h00	Musée de la civilisation à Qc	Du 11 mai 2014 au 17 mai 2014
vendredi	08h00 à 17h00	Musée de la civilisation à Qc	Du 11 mai 2014 au 17 mai 2014
samedi	08h00 à 17h00	Musée de la civilisation à Qc	Du 11 mai 2014 au 17 mai 2014
dimanche	08h00 à 17h00	Musée de la civilisation à Qc	Du 11 mai 2014 au 17 mai 2014

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours :

<https://www.portaildescours.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=53606>

Coordonnées et disponibilités

Guy Mercier

Enseignant

Guy.Mercier@ggr.ulaval.ca

**Mélanie Lanouette
(enseignante)**

Melanie.Lanouette@mcq.org

Étienne Berthold

Enseignant

etienne.berthold@ggr.ulaval.ca

**Mathieu Viau-Courville
(enseignant)**

Mathieu.ViauCourville@mcq.org

**Alexis Martig
(enseignant)**

celia.forget@celat.ulaval.ca

Soutien technique :

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSP)

<http://www.ena.ulaval.ca/aide.html>

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8h00 à 19h00
Vendredi	8h00 à 17h30
Samedi	9 h à 12 h
Dimanche	12 h à 15 h
Été	
Lundi au jeudi	8h00 à 17h00
Vendredi	8h00 à 16h00

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs	4
Approche pédagogique	4
Équipe pédagogique	4
Contenu et activités	5
Évaluation et résultats	6
Évaluation des apprentissages	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Participation générale à l'Université d'Été et aux ateliers d'idéation	6
Présentation orale du travail pratique	6
Travail long	7
Barème de conversion	7
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	7
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	8
Gestion des délais	8
Matériel didactique	8
Matériel obligatoire	8
Bibliographie	8
Bibliographie	8

Description du cours

Introduction

La troisième édition de l'Université d'été du CÉLAT-Musées de la civilisation propose une rencontre inédite entre une vision muséologique de la ville et une vision urbanistique du musée.

La ville et le musée étant deux entités souvent jumelées l'une à l'autre, il est opportun de les analyser conjointement. La perspective, à cet égard, est double. D'une part se pose la question de la place du musée dans la ville. Ainsi, on peut se demander quels rôles a le musée, à titre d'institution publique, dans l'organisation de l'espace urbain, et, plus spécifiquement, quelle est sa mission sociale, puisque le musée, institution culturelle et attraction touristique, s'impose comme un acteur du milieu dont l'incidence concerne autant l'éducation que l'économie. D'autre part, à l'inverse de cette contribution du musée à la ville, voire à la cité, s'ajoute celle de la ville à l'œuvre muséale. En effet, le musée appartient en quelque sorte à la ville qui l'enserme, à qui elle doit sa fréquentation et à qui s'adresse sa programmation. Sans compter que la ville se substitue dans une certaine mesure au musée, puisqu'elle est, elle aussi, un lieu où sont conservés et exposés des œuvres d'art – ceux de l'art dit public notamment – et des éléments du patrimoine matériel ou immatériel. Au-delà du concours mutuel que la ville et le musée se prêtent, il y a donc des circonstances où leurs rôles se confondent, de sorte que l'entière d'un quartier – tel le Vieux-Québec – ou d'une ville – telle Venise – s'offre au monde comme un trésor patrimonial ou artistique. Mais si la ville peut alors devenir son propre musée, le musée se développe également en fonction de sa propre ville, au point d'en devenir, comme à Bilbao, une image de marque. Cette dialectique du musée et de la ville, fort ancienne, ne manque pas de soulever de nouveaux enjeux, surtout à l'heure où nombre de musées repensent et redéfinissent les frontières de leur action au sein de la société. Aussi, est-il pertinent de s'y attacher encore aujourd'hui. Il importe de comprendre ce qu'est devenue la place du musée au sein d'un espace urbain en pleine mutation. Quel projet urbanistique peut-il désormais inspirer ou soutenir? Quel est le destin actuel de la ville comme espace muséal ou muséifié? Quelle fonction y réserve-t-on à l'art public et au patrimoine? Quels sont les impacts économiques, touristiques et politiques des musées sur la ville, sur ceux qui y résident comme sur ceux qui la visitent ?

Objectifs

À travers l'analyse de plusieurs études de cas nationales et internationales, des spécialistes de la culture, de la géographie, des études urbaines, de la muséologie, de l'art public et du tourisme accompagneront les étudiant(e)s tout au long de la semaine dans le but d'identifier les nouvelles pratiques muséales, patrimoniales et artistiques au sein de l'espace urbain en réponse aux différentes problématiques soulevées.

Approche pédagogique

L'Université d'été consiste en un cours intensif, destiné tant aux étudiant(e)s de fin de 1er cycle (GGR-4700) que de 2e – 3e cycle universitaire (GGR-7700), équivalant à trois crédits, sur sept (7) jours (du dimanche 11 mai au samedi 17 mai 2014, inclusivement). Pour les étudiant(e)s de 2e et de 3e cycles, la charge de travail sera plus importante et exigeante.

Le cours repose sur la contribution d'une équipe pédagogique. Il comporte quatre séances en classe qui comprennent des enseignements magistraux ainsi que des ateliers pratiques destinés à présenter des études de cas concrètes et à susciter la discussion avec les participants. Le cours comporte également des travaux de terrain et de la recherche auprès d'institutions culturelles de la ville de Québec.

Tous les enseignements sont dispensés en français au Musée de la place Royale (MPR), situé dans le Vieux-Québec (le MPR est l'une des constituantes du complexe muséal Les Musées de la civilisation).

Équipe pédagogique

Iñaki Arrieta Urtizbera est professeur d'anthropologie sociale et culturelle à l'Université du Pays Basque (UPV/EHU). Membre du groupe de recherche en patrimoine bâti de l'UPV/EHU, financé par le Gouvernement

Basque, et du groupe de recherche « Patrimonialisation et redéfinition de la ruralité : nouveaux usages du patrimoine local », financé par le Gouvernement d'Espagne. Dans le cadre de tous ces projets il étudie et analyse la mise en valeur du patrimoine culturel et des musées dans le Pays Basque. Depuis neuf ans, il organise un colloque international sur ces questions dans lequel des professeurs et spécialistes européens et américains ont participé. Les articles de tous ces auteurs sont publiés sur le site web des Presses Universitaires de l'Université du Pays Basque : http://www.ehu.es/argitalpenak/index.php?option=com_k2&view=item&id=44:humanidades&Itemid=656&lang=es

Étienne Berthold est chargé d'enseignement au Département de géographie de l'Université Laval. Son domaine de spécialisation porte sur le patrimoine urbain, l'aménagement du territoire et le développement durable. Il est l'auteur d'une demi-douzaine d'ouvrages consacrés à l'histoire du patrimoine et de la culture, dont Patrimoine, culture et récit. L'île d'Orléans et la Place royale de Québec (Québec, Presses de l'Université Laval, 2012) et Patrimoine et histoire de l'art : enjeux et perspectives (en codirection avec Nathalie Miglioli, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011).

Mélanie Lanouette est détentrice d'un doctorat en histoire de l'Université Laval et spécialiste en histoire contemporaine du Québec. Elle s'intéresse aux rapports interculturels et à leurs impacts sur les projets éducatifs de la société québécoise. Elle a œuvré pendant quelques années dans le milieu de la recherche universitaire au Québec et en Belgique avant de se joindre à l'équipe du Musée de la civilisation, où elle assume depuis 2010 la direction du Service de la recherche. Elle est l'auteure du livre Du « par cœur » au cœur. Formation religieuse catholique et renouveau pédagogique en Europe et en Amérique du Nord au XXe siècle (Presses universitaires de Louvain, 2008) et rédactrice en chef (avec M. Viau-Courville) de THEMA. La revue des Musées de la civilisation.

Olivier Lazzarotti est professeur de géographie à l'Université de Picardie-Jules-Verne où il dirige aussi l'équipe d'accueil "Habiter le Monde" (habiterlemonde.org). Il est l'auteur de Patrimoine et tourisme. Histoires, lieux, acteurs, enjeux (2011) aux éditions Belin ainsi que de Des lieux pour mémoires. Monument, patrimoine et mémoires-Monde (2012) aux éditions Armand Colin.

Alexis Martig est coordonnateur scientifique du CÉLAT de l'Université Laval depuis mai 2014. Détenteur d'un doctorat en anthropologie de l'Université Lumière Lyon 2, il est spécialiste des mouvements sociaux des paysans sans terre du Brésil. Ses recherches postdoctorales à l'Université Laval portent sur le travail esclave contemporain au Brésil. Il s'intéresse notamment aux enjeux sociaux des revendications de dignité dans les mouvements sociaux contemporains ainsi qu'aux problématiques de droits humains. Son livre La reconnaissance sociale et le Mouvement des Sans Terre au Brésil. En quête de dignité est à paraître aux Éditions Academia- Brulyant (mai 2014).

Guy Mercier est professeur titulaire au département de géographie de l'Université Laval. Spécialiste d'histoire et d'épistémologie de la géographie, il élabore depuis plusieurs années une théorie de la propriété et de la violence tout en s'intéressant à l'œuvre de Paul Vidal de la Blache. Il contribue aussi aux études urbaines. En cette matière, il étudie la dynamique sociale sous-jacente à la revitalisation des quartiers anciens et à la diffusion de l'habitat pavillonnaire, en portant une attention particulière aux discours de l'urbanisme. Il mène de plus une réflexion sur la signification culturelle de la demande paysagère et patrimoniale contemporaine. Guy Mercier est depuis 2008 directeur du département de géographie de l'Université Laval, après avoir été directeur du Centre interuniversitaire d'études interdisciplinaires sur les lettres, les arts et les traditions (2000-2003). Il fut rédacteur en chef des Cahiers de géographie du Québec de 1996 à 2001 et de 2003 à 2008. Depuis 2004, il assume la direction de la collection Géographie aux Presses de l'Université Laval.

Mathieu Viau-Courville est détenteur d'un doctorat en histoire de l'art de la School of World Art Studies and Museology, University of East Anglia (Royaume-Uni). Il s'est joint aux Musées de la civilisation comme chargé de recherche en 2011 après avoir œuvré plusieurs années en Europe et en Amérique latine. Il a été notamment conservateur au Museo nacional de arqueología en Bolivie (2004-2009) et chercheur affilié à la Universitat Autònoma de Barcelona (2010-2011). Il est rédacteur en chef (avec M. Lanouette) de THEMA. La revue des Musées de la civilisation. Ses publications récentes et à venir incluent des articles dans Museum & Society, la Revue de la culture matérielle et le Boletín del Museo Chileno de Arte Precolombino.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
	12 mai 2014

<u>Séance I : Ville et musée : le point de vue urbanistique</u>	
<u>Séance II : Ville et Musée : le point de vue muséologique</u>	12 mai 2014
<u>Séance III : La ville et le musée à l'aune de la démocratie participative</u>	12 mai 2014
<u>Séance IV : Tourisme et patrimoine urbain : dynamiques et enjeux</u>	12 mai 2014
<u>Circuit I : Les Plaines d'Abraham : une double entreprise de patrimonialisation et d'urbanisation</u>	12 mai 2014
<u>Circuit II : La place Royale et ses environs</u>	12 mai 2014
<u>Circuit III : Le quartier Saint-Roch : le patrimoine et l'art comme aiguillon urbanistique</u>	12 mai 2014
<u>Documentation complémentaire</u>	12 mai 2014

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Évaluation des apprentissages

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation générale à l'Université d'Été et aux ateliers d'idéation	Dû le 12 mai 2014 à 09h00	Individuel	25 %
Présentation orale du travail pratique	Dû le 17 mai 2014 à 09h00	En équipe	25 %
Travail long	Dû le 3 août 2014 à 23h59	Individuel	50 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Participation générale à l'Université d'Été et aux ateliers d'idéation

Date de remise : 12 mai 2014 à 09h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 25 %

Directives de l'évaluation :

Barème de notation

Participation nulle (aucune intervention) : 0

Participation médiocre (très peu d'interventions; interventions sans véritable réflexion; interventions insolentes) : 5

Participation faible (très peu d'interventions; interventions sans véritable réflexion ou sans grande pertinence) : 10

Bonne participation (interventions régulières ; interventions pertinentes, mais dénotant une réflexion peu approfondie) : 15

Très bonne participation (interventions régulières à bon rythme ; interventions bien réfléchies et pertinentes) : 20

Excellente participation (interventions régulières à rythme soutenu ; interventions élaborées, documentées et perspicaces) : 25

Présentation orale du travail pratique

Date de remise : 17 mai 2014 à 09h00

Mode de travail : En équipe
Pondération : 25 %

Directives de l'évaluation :

Chaque équipe est jumelée à une institution culturelle située sur le territoire de la ville de Québec. En une vingtaine de minutes, l'équipe doit présenter l'institution, de même que les objectifs et la mission qu'elle poursuit. L'équipe doit rendre compte de ce qu'est le territoire du point de vue de l'institution. Elle doit également aborder l'inscription territoriale de l'institution sur les plans urbanistique, social et culturel.

De façon précise, chaque équipe est invitée à répondre aux cinq questions suivantes :

- *Quelle est la mission de votre établissement ?*
- *Dans quel milieu urbain s'inscrit-elle?*
- *Quelle est la nature de cette inscription?*
- *Comment cette inscription pourrait-elle être améliorée?*
- *Comment cette inscription se concrétise-t-elle dans sa programmation (ie l'offre culturelle, les dimensions architecturales et urbanistiques)?*
- *Comment cette programmation pourrait-elle mieux s'adapter au milieu urbain où s'inscrit votre établissement?*

Fichiers à consulter :



[Grille d'auto-évaluation.docx](#)

14,06 Ko, déposé le 16 mai 2014

Travail long

Date de remise : 3 août 2014 à 23h59
Mode de travail : Individuel
Pondération : 50 %
Remise de l'évaluation : • [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Veuillez télécharger le document ci-bas.

Fichiers à consulter :



[Instructions du travail écrit GGR4700.docx](#)

57,83 Ko, déposé le 9 mai 2014



[Dissertation -fiche de correction.docx](#)

24,28 Ko, déposé le 16 mai 2014

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf.

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 152 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf, entré en vigueur le 1er mai 2009. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Un maximum de 15% pourra être enlevé aux résultats de chacun des examens et des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document, et cela à raison d'un demi-point (0.5%) par faute ou erreur constatée. La correction des travaux d'étudiants non francophones fera l'objet d'une considération particulière. Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Gestion des délais

Tout retard injustifié dans la remise du travail entraîne une pénalité de 10 % par jour. Après une semaine de retard non justifié, le travail sera refusé.

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Notez que tout le matériel didactique est disponible sur le site du cours.

Bibliographie

Bibliographie

Au besoin, les enseignants pourront fournir des références supplémentaires aux étudiants-es qui souhaiteraient approfondir la matière abordée dans chacune des séances.